



ÉDITO

Filiale de VINCI Airports, branche du groupe VINCI Concessions qui développe, finance, construit et gère 45 aéroports dans 12 pays en Europe, en Asie et sur le continent américain, Aéroports de Lyon est gestionnaire des aéroports de Lyon Saint-Exupéry–et Lyon Bron.

Aéroports de Lyon tient à apporter son analyse des enjeux de mobilité pour ce territoire

CONTACT

Aéroports de Lyon
B.P. 113
69125 Lyon-Saint Exupéry Aéroport

Tél : 04 72 22 73 62

communication@lyonaeroports.com

Aéroports de Lyon, acteur majeur de la mobilité lyonnaise

Aéroports de Lyon exploite les deux aéroports de la métropole lyonnaise :

- Lyon Saint-Exupéry 4ème aéroport français avec près de 12 millions de passagers 130 destinations directes en 2019 ;
- Lyon-Bron, 3ème aéroport français pour l'aviation d'affaires ;

Conscient du rôle essentiel que jouent les aéroports pour le dynamisme économique des territoires, Aéroports de Lyon travaille en partenariat avec les autorités et communautés locales pour maximiser les retombées positives pour Lyon et la Région Auvergne Rhône Alpes, tout en réduisant de façon très volontariste ses impacts (émissions de CO2, bruit...).

Aéroports de Lyon est filiale du groupe VINCI Airports, qui grâce à son modèle d'opérateur global, sait activer tous les leviers nécessaires pour libérer le potentiel de croissance des aéroports qui lui sont confiés, dans l'intérêt durable des territoires d'accueil.

Des autorités publiques du monde entier confient à VINCI Airports la gestion de leurs aéroports en raison de son expérience reconnue en matière d'anticipation, de financement et de mise en œuvre des investissements nécessaires à la création de valeur à long terme pour les acteurs régionaux. L'entreprise s'engage auprès des territoires par le partage d'une culture du développement partagé fondée sur l'écoute, le dialogue, et la concertation.

Des aéroport Lyonnais interconnectés avec les autres modes de transports

Les aéroports de Lyon offrent une excellente accessibilité pour leurs usagers (particuliers, professionnels, travailleurs, ...) et selon différents modes de déplacements. Ceci est particulièrement vrai pour Saint-Exupéry possédant une gare TGV sur la ligne Paris-Marseille ainsi que le Rhônexpress qui relie le centre-ville de Lyon en moins de 30 minutes.

Concernant le réseau routier, ces aéroports sont reliés directement au réseau structurant du territoire via les autoroutes A43, A432 et A46 Nord et Sud.

Cependant il est constaté une dégradation continue des conditions d'accès pour les usagers en particulier ceux empruntant l'A46 Sud ce qui nuit à l'attractivité des ces aéroports.

UN TERRITOIRE ECONOMIQUE

DYNAMIQUE

Le territoire de l'Est se distingue très nettement des autres territoires de la grande agglomération lyonnaise. Il compte en effet quatre Zones d'Activités Economiques de plus de 100 ha dont celle de l'aéroport St-Exupéry avec 325.97 Ha. Mais possède aussi des zones stratégiques de taille plus modeste comme le parc du Chêne sur la commune de Bron situé à proximité immédiate de l'aéroport de Bron et de l'A43 ou sont implantées pas moins de 170 entreprises réunissant plus de 3000 employés.

Ce dynamisme a été rendu possible par l'efficacité et la diversité des moyens de transports irriguant ce territoire mais qui malheureusement se dégrade et peut compromettre l'avenir du développement de ces territoires.

NECESSITE D'AGIR EN LIEN AVEC

L'ENVIRONNEMENT

Conscient de l'enjeu auquel le secteur des transports doit faire face de façon responsable, VINCI Airports a été un des premiers acteurs de l'aéroportuaire à définir une politique environnementale globale pour l'ensemble des 45 aéroports de son réseau à travers le monde. Ce programme vise à faire avancer la question environnementale dans chaque pays où VINCI Airports est présent.

Ainsi, les 4 objectifs communs définis en 2015 et tous atteints en 2019 :

- Obtenir et maintenir les accréditations ACA (Airport Carbon Accreditation) pour tous les aéroports ;
- Réduire l'intensité énergétique de VINCI Airports de 20% d'ici 2020 (par rapport à 2013) ;
- Réaliser un diagnostic des enjeux biodiversité pour tous les aéroports ;
- Obtenir la certification ISO 14 001 pour tous les aéroports.

Concrètement sur Lyon cette ambition c'est traduite par :

- en 2018, l'obtention pour l'aéroport Lyon-Saint Exupéry le certificat ACA 3+ neutralité Carbone, décerné par ACI, la référence mondiale pour le management des émissions de gaz à effet de serre ;

- en juin 2021, Le premier projet de ce programme, mené en lien avec l'ONF et le Conseil Départemental du Rhône, se concrétise dans la forêt départementale de la Cantinière. Consistant à restaurer, reboiser, entretenir et gérer une parcelle de 3,6 hectares avec des essences localement résilientes, sélectionnées pour leur forte capacité d'adaptation au stress hydrique et d'absorption du CO2. Ce premier projet de puits forestier séquestrera plus de 500 tonnes de CO2 sur la période de croissance des plants à travers la photosynthèse. En développant d'autres projets similaires dans le cadre d'une convention de cinq ans avec le département du Rhône, Aéroports de Lyon constituera sur le territoire rhônalpin un réseau de puits forestiers qui compensera 100 % des émissions résiduelles des aéroports lyonnais.

Ainsi, il est fait preuve que le développement des infrastructures de transport peut être le support d'initiatives permettant de réduire voir annuler l'emprunte carbone de ses activités

UNE SOLUTION RAPIDE A METTRE

EN PLACE AVEC DES CONTOURS A

AFFINER

Au regard du constat explicité dans la présente contribution, il paraît nécessaire d'agir rapidement pour permettre de continuer à soutenir le développement et l'attractivité du territoire de l'est Lyonnais et plus largement de sa grande agglomération.

Des solutions efficaces et respectueuses de l'environnement (humain, agricole et naturel), privilégiant l'optimisation de l'existant, assurant une baisse des émissions de carbones et permettant le développement de la multimodalité des usagers (habitants, travailleurs, touristes et professionnels de la région) paraissent indispensables.

En ce sens le projet d'aménagement de l'A46 Sud, couplé à d'autres initiative comme le développement des transports en communs depuis et vers les lieux d'activités comme les aéroports de l'Est lyonnais, paraît être une des actions prioritaires permettant d'atteindre cet objectif.

Un projet d'une telle ampleur mériterait d'être concerté en continue avec les acteurs et usagers et ainsi d'intégrer un volet environnemental fort à hauteur de l'excellence et du dynamisme du territoire qu'il traverse et irrigue.